LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 10 juin, pour le Bourg, à l'Asile, de 9 à 10 h.; pour le Pont, à l'Ecole des garçons, de 14 à 15 heures.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A l'entreprise de maçonnerie Louis Hausart, un manœuvre, M. Jules Morand, 41 ans, est tombé avec un sac de ciment et s'est fait une entorse au pied gauche. 15 jours de repos.

COMINES

Les ingénieurs belges à la Centrale Electrique

Mardi, à 8 h. 30, un groupe important d'ingénieurs, sortis des Ecoles des Arts et Manufactures du Génie civil et des Mines de Louvain, a effectué la visite de la Centrale électrique.

Reçu à l'entrée de l'usine par M. Jufry, directeur général de l'Energie électrique du Nord de la France, et M. Orengo, directeur des Centrales de Comines et de Wasquehal, les ingénieurs, introduits dans la salle de réunion, ont d'abord assisté à une conférence faite par M. Orengo, dont le but était de leur expliquer les raisons pour lesquelles la Centrale avait été édifiée à cet endroit, de leur indiquer les diverses étapes de la construction et de leur décrire les installations qu'ils allaient voir.

Les ingénieurs ainsi renseignés, la visite a pu se faire assez rapidement et d'une façon très efficace, sous la direction de MM. Jufry et Orengo.

Ils ont pu admirer l'ampleur et la belle ordonnance des installations, répondant aux divers perfectionnements de la technique moderne, et se sont retirés enchantés des enseignements dont ils ont bénéficié et de l'accueil particulièrement aimable qui leur avait été réservé par la direction.

KODAK La Mse A. George, 15, rue Carnot, Tourcoing, a en magasin tous les appareils, pellicules, papiers et access. fabriqu. par la Sté Kodak.

LILLE

A propos d'un détournement d'un million

Nous avons annoncé, dimanche, l'arrestation à Paris, sous l'inculpation d'abus de confiance, de M. Robert Scherperel, 32 ans, garagiste à La Madeleine.

Voici un an, ce dernier déposait son bilan et partait pour Paris où il comptait se réhabiliter et où il avait d'ailleurs trouvé une situation d'avenir.

Malheureusement, M. Robert Scherperel avait été cité en qualité de témoin dans une affaire d'accident d'automobile survenu dans la région de Dunkerque, le 26 mai 1925. N'ayant pas été touché par la citation, il ne put y répondre.

M. Richard, juge d'instruction, lança contre le témoin défaillant un mandat d'amener, et non un mandat d'arrêt.

D'ailleurs, après avoir fait sa déposition, M. Scherperel a été remis en liberté.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— Samedi prochain, à 10 h. 30, en l'église Saint-Martin de Roubaix, aura lieu le mariage de Mlle Madeleine Leroux, fille de M. et Mme Paul Leroux-Plichon, avec M. Eugène Wibaux, fils de M. et Mme Bonami Wibaux-Motte.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Marie-Thérèse Beal, fille de M. le Docteur Gustave Beal, de Lille, Chevalier de la Légion d'honneur, et de Madame, née Boulanger, avec M. Louis Florent-Giard, fils de M. F. Florent-Giard, de Raismes, et de Madame, née Giard, décédée.

Blanchisserie de la Croix-Blanche. A. Ghys et Cie, 101, rue Corbet, Croix. Livrais. à domicile. 560d

Il y a Paillettes et Paillettes....

Vous connaissez, Mesdames, et depuis des années, « LUX », le premier et si célèbre savon en paillettes et avez été de suite surprises et émerveillées des résultats merveilleux obtenus grâce à lui.

Mais, dites-vous bien que ces résultats sont dûs uniquement à la **composition spéciale** de LUX. La forme en paillettes n'a été adoptée que pour obtenir une dissolution plus complète, et vous pouvez vous-même très facilement faire des paillettes en raclant un bout de savon quelconque avec un couteau.

Mais, bien entendu, cela ressemblerait au LUX comme le cuivre ressemble à l'or pur, car LUX est une spécialité unique au monde. 23554d

NORD

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord, dans le scrutin, à la tribune, sur le texte repris par la Commission de comptabilité de la Chambre, tendant à porter à 42.000 francs le taux de l'indemnité parlementaire :

Ont voté pour les 42.000 : MM. Lebas, Goniaux, Lefebvre.

Ont voté contre : MM. Delesalle, des Rotours, Magarez.

Se sont abstenus : MM. Escofier, Coppeaux, Couteaux, Daniel-Vincent, Loucheur, Plichon, Crespel, Groussau, Nicolle, Delourme, Desoblin, Barra, Briffaut, Plet, Beauvillain.

SUICIDE D'UN SEPTUAGENAIRE A FERRIÈRE-LA-GRANDE. — On a trouvé pendu dans un hangar voisin de son habitation, M. Constant Hallant, 70 ans. Le malheureux qui depuis quelque temps s'adonnait à la boisson, se sera donné la mort au cours d'une crise de surexcitation alcoolique.

RIXE SANGLANTE ENTRE FEMMES A ONNAING. — Une rixe a éclaté pour un motif futile entre les femmes Kriset et Kusmerski, demeurant toutes deux rue Desaudrouins.

Au cours de laquerelle la femme Kriset poussa si violemment son antagoniste que celle-ci tomba la tête sur les marches d'une maison où elle demeura sans connaissance perdant le sang en abondance par la bouche et le nez. Ramenée chez elle, elle reçut des soins d'un docteur qui parvint à lui faire reprendre connaissance. Une enquête est ouverte.

UN BÉBÉ ÉBOUILLANTÉ A SECLIN. — En l'absence de sa mère, ménagère, demeurant rue des Tilleuls, à Seclin, le petit Jules Ozeel, 4 ans, est tombé dans une marmite d'eau bouillante. Le pauvre petit ne tarda pas à succomber à ses horribles brûlures.

LA MUSIQUE DES GUIDES DE BRUXELLES A VALENCIENNES. — La Musique royale du 1er régiment des Guides de Bruxelles a promis son concours aux importantes Floralies valenciennoises qui auront lieu le 27 juin 1926.

Cette excellente phalange artistique se fera entendre en un concert qu'elle donnera ce jour-là, à 15 heures, au Stade des Cheminots.

PAS-DE-CALAIS

UNE MORT SUSPECTE A HARNES. — Une enquête a été ouverte à la suite de la découverte dans le canal du cadavre d'un ouvrier italien, Antoine Torzoni, 52 ans, habitant Harnes. Le malheureux qui était allé voir des parents à Avion devait être porteur d'une somme de 500 francs. On ne retrouva sur lui que 40 fr. Aurait-il été victime d'une agression? C'est ce que l'enquête établira, espère-t-on.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — **Chapelle de la Visitation Ste-Marie** (128, boulevard de Strasbourg). — Vendredi 11 juin, Fête du Sacré-Cœur de Jésus : première messe à 6 h., deuxième messe à 7 h.; à 16 h. 45, salut solennel avec sermon par le R. P. Taillies, S.J. Le Très-Saint-Sacrement sera exposé toute la journée.

HEM. — **Paroisse St-Joseph.** — Fête du Sacré-Cœur : Jeudi soir, à 20 h., salut solennel; vendredi, à 6 h. 30, messe de communion; à 9 h. 30, grand'messe; à 15 h., vêpres et salut.

PETITE CORRESPONDANCE

D. X. — Vous pouvez lui répondre que la loi du 31 mars 1926 maintient de plein droit dans les lieux loués, aux mêmes conditions de prix, jusqu'au 1er juillet 1926, les locataires d'immeubles commerciaux. — **Rabat.** — Nous croyons que la question ne se pose plus à l'heure actuelle. D'ailleurs, comme il s'agit non de textes légaux, mais de dispositions purement disciplinaires, nous ne sommes pas en mesure de vous répondre. — **Loyer. Courtepattes 509.** — En réalité, ce taux de 50 % constitue une sorte de forfait établi d'accord entre propriétaires et locataires; il n'a rien d'obligatoire et les parties peuvent s'en tenir à la différence réelle entre certaines contributions actuelles et celles de 1914. — **Bernadette ennuyée.** — Voyez un avocat. — **Charlot, Tourcoing.** — Du fait qu'un locataire est français ou assimilé à un Français, il ne faut pas conclure que le propriétaire, Français lui-même, n'a pas le droit de reprendre sa maison. Il peut exercer son droit de reprise, sauf si le locataire est privilégié (veuve de guerre, ou chef de famille ayant trois enfants avec lui ou à sa charge, etc.), et même quand le locataire est privilégié, le droit du propriétaire l'emporte si ce dernier rentre lui-même dans une de ces catégories, trop nombreuses pour que nous puissions les exposer ici. — **Isidore.** — Peut-on expulser un locataire. Question trop vague quand on songe qu'il y a 25 lois sur la réglementatoire des locations. Veuillez nous exposer votre situation et celle du propriétaire.

A. D. Mutilé. — Nous estimons qu'il hera 18 mois au total. — **B. C. D.** — Nous n'intervenons jamais dans les questions de partage. Elles sont trop complexes et leur solution dépend de l'examen de nombreux éléments. — **Marie Albert 13.** — Nous ne donnons jamais d'adresses particulières. — **S. M. Tourcoing.** — Vous ne pouvez pas empêcher votre père de se remarier, mais il y a peut être certaines précautions à prendre si l'on n'a pas dressé inventaire du mobilier après le décès de votre mère. Pour ces questions délicates, voyez un avocat. — **Escargots.** — La situation varierait suivant qu'au moment de leur majorité ils seront domiciliés en France ou en Belgique. S'ils sont domiciliés en France, ils devront décliner leur nationalité de Français dans l'année qui suivra leur majorité, et prouver qu'ils ont conservé la nationalité de leurs parents. S'ils ne sont pas domiciliés en France à l'époque de la majorité, ils pourront jusqu'à l'âge de 22 ans accomplis, faire leur soumission et fixer en France leur domicile et s'ils s'y établissent dans l'année à compter de l'acte de soumission, ils pourront réclamer la qualité de Français par une déclaration qui sera, à peine de nullité, enregistrée au ministère de la Justice. — **M. G. 3.** — Nous ne donnons jamais d'adresses particulières.

Concerts & Spectacles

LANNOY. — **La Musique Municipale** donnera un concert ce soir jeudi 10 juin, à 19 h. 45. Sous la direction de son chef, M. Paul Mager, elle exécutera le programme suivant : « Bourg Achard », marche (G. Allier); « Zampa », ouverture (Hérold); « Poupées », fantaisie (Neil Moret); « L'Africaine », grande fantaisie (Meyerbeer); « Vallée d'Ossau », valse (G. Benoist); « Louis XIV », défilé (Marius Millot).

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 9 juin 1926
Présidence de M. Foucart

— **Condamnation d'un agent d'affaires.** — Raymond Guéry, agent d'affaires, rue Faidherbe à Lille, avait commis plusieurs abus de confiance : il avait conservé des sommes qui lui avaient été remises à l'occasion de cessions de fonds de commerce. Il est condamné à diverses peines s'élevant de deux à dix-huit mois de prison, pour lesquelles le Tribunal ordonne la confusion.

— **Abus de confiance.** — René Jenny, 64, rue des Chrysanthèmes, à Marcq-en-Barœul, a dérobé vingt litres d'essence au préjudice des Nouvelles Epiceries du Nord. Il est condamné à six mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

— **Vol.** — Edmond Le Dieu, 18 ans, boulanger, et Victor Gotty, musicien, ont dérobé, la nuit, chez une commerçante de la rue Esquermoise, dix-huit sacs à main, le tout d'une valeur de 900 francs. Ils sont condamnés tous deux à trois mois d'emprisonnement.

— **Indésirable.** — Marguerite Verpoucke, 19 ans, fileuse à Roulers, est condamnée à quinze jours d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— **Pour vol d'une feuille de plomb,** le sieur Camille Malisse, 32 ans, plafonneur à Aelbeke, est condamné à deux mois d'emprisonnement avec sursis et à 25 fr. d'amende.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX. — **Amicale Léon-Mariot.** — Les personnes prenant part à l'excursion en autos-cars, au Mont de l'Enclus, dimanche 13 juin, sont priées de bien vouloir se trouver le matin, à 7 h. 30, au point de départ, face à l'Ecole de l'avenue Linné. Le départ aura lieu vers 7 h. 45 et le retour vers 22 heures.

UN CONCOURS POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE D'APPRENTISSAGE. — Il est ouvert, par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, sous le patronage du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, entre les élèves français (les candidats nés en France de parents étrangers ne sont pas admis à concourir) des Ecoles de dessin, des beaux-arts, d'art décoratif et d'art industriel, à l'exclusion des établissements situés dans le département de la Seine, un concours pour l'obtention d'une bourse d'apprentissage dans une industrie d'art. Cette bourse, d'une valeur annuelle de 1.200 francs (Fondation Emilien et Joseph Lieutaud), sera servie pendant trois ans, à partir du 1er janvier 1927, au lauréat du concours, qui prendra le titre de Pupille de la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, et sera soumis à la surveillance de l'Association, au double point de vue de la conduite et du travail. Chaque Ecole présentera trois candidats au plus. Pour pouvoir concourir, ces derniers devront : a) Etre âgés de moins de 18 ans au 1er janvier 1927; b) fournir la preuve que, depuis un an au minimum, ils habitent hors du département de la Seine et qu'ils fréquentent assidûment, depuis la même époque, une des écoles ci-dessus désignées; ils produiront à cet effet : 1° leur acte de naissance, 2° un certificat du Maire, 3° une attestation du Directeur de l'Ecole. Le concours comportera une épreuve d'admissibilité et des épreuves définitives.

BELGIQUE

UNE AFFAIRE MYSTERIEUSE A NAMUR

Un débardeur, Henri Detelle, a été trouvé sans connaissance, étendu sur le pavé de la rue du Bailly, à Namur. Il ne portait apparemment qu'une forte ecchymose à la tête. Un médecin, appelé, trouva inquiétant l'état du débardeur. Celui-ci était dans le coma. La police apprit que deux hommes avaient été aperçus rue du Bailly, peu avant la découverte du corps de Detelle. C'étaient les nommés Gérard W..., plafonneur, et Henri M..., peintre, tous deux demeurant à Namur. Seul, le premier a été retenu à la disposition du Procureur du Roi. W... nie énergiquement avoir frappé Detelle.

BRUGES

UNE MESURE A RÉVISER

L'Administration communale de Bruges vient de prendre une mesure qui cause une véritable peine aux meilleurs amis de la Reine des villes d'art du Nord. Désormais, la désignation en langue française des noms de rues qui figurait à côté de la désignation en langue flamande devra disparaître.

Quelle que soit la cause invoquée pour essayer de justifier cette décision, celle-ci ne peut manquer d'être interprétée comme un geste d'hostilité. Ce sont de telles mesures qui risquent de briser, d'un trait de plume, les laborieux et louables efforts accomplis de part et d'autre par les ouvriers de l'union entre les deux cultures si dignes cependant de s'entendre.

Nous souhaitons que cette décision n'appelle pas de représailles, car la langue flamande ne doit pas être rendue responsable des erreurs de ceux qui croient lui être utile en proscrivant une langue sœur. Espérons plutôt que la protestation du bon sens et de l'amitié fera regretter par ses auteurs une telle décision et que celle-ci ne sera jamais appliquée. Il ne s'agit pas d'une faveur à faire à l'une des deux langues nationales; il s'agit seulement de maintenir la situation qui a existé jusqu'à présent pour la commodité de tous.

Proscrire le français à Bruges, ce serait faire acte d'ingratitude envers les écrivains de cette langue — aucun n'y a manqué — qui ont célébré les merveilles de l'incomparable Cité. Et que penseraient désormais de la proverbiale hospitalité flamande les innombrables visiteurs de langue française qui, chaque année, viennent prendre à Bruges une leçon de beauté et qui sont heureux de trouver, dans cette adjonction du français au flamand pour certaines désignations, une attention à laquelle ils sont sensibles et qui leur rend service, sans que la langue flamande en soit humiliée?

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

Le XXe Tour de France Cycliste

organisé par « L'Auto »

Voici grande ouverte la liste des engagements pour le XXe Tour de France. Elle comporte déjà, outre une soixantaine de touristes routiers, c'est-à-dire de jeunes coureurs décidés à affronter les redoutables difficultés de la course, de nombreux coureurs groupés dont la qualité est suffisante pour donner d'ores et déjà à la course un très vif intérêt.

Voici les noms de ces coureurs :

Ottavio Bottecchia, Pordenone; Lucien Buysse, Wonterghem; Jules Buysse, Wonterghem; Simon Tequi, Saint-Juéria; Albert Dejonghe, Middelkerke; Camille Van de Casteele, Armentières; Gustave Van Slembroeck, Ostende; Eugène Gréau, Poitiers; Romain Bellenger, Noisy-le-Sec; Arsène Alancourt, Clichy; Odile Taillen, Staden; Raymond Decorte, Waerschoot; Nicolas Frantz, Mamers; Bartolomeo Aymo, Turin; Jean Debusschère, Braine-l'Alleud; Félix Sellier, Gembloux.

On voit déjà figurer dans cette liste les noms des principales vedettes du dernier Tour de France, dont les péripéties furent si passionnantes.

LE GRAND PRIX de PARIS CYCLISTE

M. Doumergue présidera cette grande épreuve, le 4 juillet, à la piste municipale.

CIRCUIT LOUIS BEULQUE. — Le Cyclo-Club Tourquennois organise dimanche prochain 13 courant, une course cycliste dénommée Circuit Louis Beulque, réservée aux 3e, 4e catégories et débutants.

Elle sera courue sous les règlements de l'U.V.F., et comportera un circuit de 4 kilom. 200 à couvrir douze fois, soit environ 50 kilomètres.

Dotée de 600 fr. de prix, dons du Club organisateur et des commerçants, cette course, désormais classique, obtiendra un réel succès.

Inscriptions chez M. F. Maertens, 25, rue de Roncq, Vestiaire à St-Martin, angle des rues de la Latte et de Menin. Droit d'inscription, 3 fr. 50.

Départ chez M. Louis Beulque, 13, rue de Roncq, à 15 heures.

LES SUCCÈS D'UNE GRANDE MARQUE
Après Paris-Bourganeuf et Paris-Lille
Le Critérium Cycliste du Nord
est remporté par VAN BRUANE
sur « LA FRANÇAISE »
Dépositaire : MARCELLI
107, Rue de la Gare, 107 — ROUBAIX

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS DU NORD D'ATHLÉTISME

Les Championnats du Nord d'Athlétisme se dérouleront dimanche prochain 13 juin, sur le Stade du Colisée, Iris-Club Lillois, à Lambersart. Cette jolie manifestation sera sûrement suivie par le grand public. Les éliminatoires auront lieu le matin, à partir de 9 heures. Le Challenge Jean Cutteau sera mis en compétition.

Un lot excessivement élevé d'athlètes est inscrit.

La situation magnifique du Stade de l'Iris-Club Lillois se prête à merveille pour l'organisation de cette importante compétition. En quelques jours, il a changé complètement d'aspect et a été l'objet de soins d'aménagement tout particulier.

Les épreuves classiques suivantes seront disputées : 100 m., 200 m., 400 m., 800 mètres, 1.500 mètres, 5.000 m., 10.000 m., 110 m. haies, 400 m. haies, 3.000 m. steeple, 5.000 m. marche, relais 4x100, relais 4x400, hauteur et longueur avec élan, perche, poids, disque, javelot, marteau.

L'accès du Stade du Colisée est des plus facile grâce aux quatre tramways M, AC, AD et I. Entrées : premières, 3 fr.; secondes, 1 fr.

LES CHAMPIONNATS DU NORD FEMININS D'ATHLETISME

Dimanche prochain, 13 juin, sur la magnifique Stade du Lille-Rugby Athlétic Club se dérouleront les épreuves des championnats du Nord d'Athlétisme.

Les éliminatoires se disputeront le matin, et les finales l'après-midi dès 2 h. 30.

Nous pouvons annoncer que quatre des meilleurs clubs du Nord seront largement représentés, nous citerons : Féminin Club Amandinois, A.S.G. de Lille, Lille-Rugby Athlétic Club et la F.A.L. de Roubaix.

La réunion sera placée sous la présidence de Mme Segreston, vice-présidente de la Fédération Féminine Sportive de France.

Distribution des dossards à 8 h. 30 le matin.

LAWN-TENNIS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Paris, 9 juin. — Dans une demi-finale des Championnats de France de Lawn-Tennis, Mlle Suzanne Lenglen bat Miss Fry, par 6-2, 6-1.

Dans l'autre demi-finale, Miss Browne (Amérique) bat Mlle Boulann (Hollande), par 6-6, 6-2.

Simple Messieurs (1/4 de finale. — Cochet (France) bat Washer (Belgique), par 6-3, 3-6, 7-5 et 6-4.

Lacoste bat Michu (Roumain), par 14-12, 6-1, 6-1. Le jeu désordonné du Roumain contraste à celui calme et précis de Lacoste dans le premier set, mais dans les deux suivants, Lacoste mena son adversaire à sa guise et gagna très facilement.

Le match entre Washer et Cochet a été des plus intéressants et très disputé. Washer utilisa un jeu particulièrement puissant, sinon très varié; ses balles, excessivement vites, gênèrent à plusieurs reprises le joueur français.

Simple dames. — **Match Mlle Lenglen-Miss Fry.** — Le premier jeu du match est enlevé facilement par Mlle Lenglen; Miss Fry s'applique et renvoie fort bien les balles longues et précise de la Française et enlève ainsi les deux jeux suivants Les quatre derniers jeux qui revinrent à Mlle Lenglen, enlevant ainsi le premier set par 6 jeux à 2, furent cependant très poussés et la joueuse française, toujours au fond du court, fit voyager Miss Fry qui s'épuisa à renvoyer sans cesse des balles longues et très bien placées.

Les cinq premiers jeux du second set furent enlevés par Mlle Lenglen qui, toujours au fond du court, mena sans cesse Miss Fry qui ne pouvait qu'essayer de renvoyer les balles de sa partenaire. La joueuse française dut cependant laisser l'avant-dernier jeu à sa courageuse adversaire et finalement gagna le deuxième set et le match. Toutes deux ont été fort applaudies.

Match Miss Browne (Etats-Unis) contre Mlle Bouman (Hollande). — La jeuneuse américaine confirma son succès de la veille sur Mrs Godfree, et malgré une résistance opiniâtre de la Hollandaise, vint à bout d'elle.

CRITERIUM DE FRANCE INTERCLUBS PAR EQUIPES (F.F.L.T.)

Disputée sur les nouveaux courts du R.T.C., cette rencontre qui opposait l'un de nos clubs régionaux à une équipe de Paris, a été gagnée par les tennismen roubaisiens.

Le résultat en fut indécis jusqu'à la dernière minute et est tout à l'honneur des joueurs du Roubaix-Tennis Club, qui sont en moyenne moins bien classés que ceux du Paris Athlétic Club. Si H. Diffre, qui est à 5-6 a été battu par Raymond Aran, qui se trouve à 15-; si R. Pillois a eu raison de D. Vernier qui est au même handicap, R. Lorthiois (15-4), a par contre triomphé de Pierre Deniau (15), et C. Serépel (15-4), de Ch. Jimenes (15-2), tandis qu'André Conte (15) dut s'employer pour éliminer J.-A. Fauvarque (15-4).

Bien qu'ils aient été acquis de justesse, les Roubaix Clubmen ont mérité leur succès, ils ont eu à faire à des adversaires de valeur. Mené d'abord par 3 points à deux, Roubaix s'est ensuite assuré deux points en double, se qualifiant ainsi pour le second tour du Critérium de France qui aura lieu le 13 juin. Résultats techniques :

Simples : R. Aron (P.A.S.), bat H. Diffre (R.T.C.), 6-8, 6-1, 6-1; R. Pillois (P.A.S.) bat D. Vernier (R.T.C.), 6-1, 6-3; Roger Lorthiois (R.) bat P. Deniau (P.), 6-4, 6-3; A. Conte (P.), bat J.-A. Fauvarque (R), 3-6, 7-5, 6-4; Ch. Serépel (R), bat Ch. Jimenes (P.), 6-1, 9-7.

Doubles : H. Diffre et Ch. Serépel (R.), battent R. Pillois et A. Aron (P.), 6-4, 2-6, 7-5.; R. Lorthiois et J. Fauvarque (R.), battent Ch. Jimenes et A. Conte (P.), 6-4, 7-5.

R.T.C. bat P.A.C. par 4 victoires, à 3 défaites, 10 manches à 7, et 84 jeux à 85.

AERONAUTIQUE

LE LIEUTENANT THORET qui avait quitté Villacoublay samedi dernier, à bord de son Avionnette Albert, moteur 40 C-V, avec l'intention de franchir le Mont Blanc, a dû atterrir à Genève, le même jour. Reparti de Genève à 10 h. 45, par temps couvert, il dut revenir au point de départ par suite du mauvais temps après un vol de 3 h. 30.

GYMNASTIQUE

CROIX. — **Les Alpins.** — Ce soir, à 8 h. précises, réunion de tous les anciens et adultes sans exception. Communications importantes.

BOXE

LE GRAND GALA DE BOXE DU 13 JUIN

Six boxeurs de première série sur le ring

Un grand gala de boxe aura lieu dimanche 13 juin, dans la vaste salle des fêtes, rue de

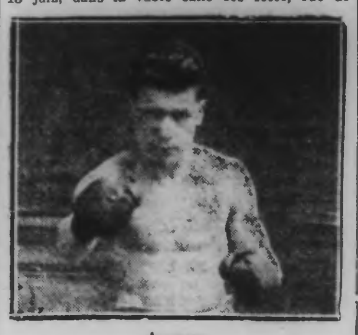

ALVEREL

l'Hospice, à Roubaix, gala qui dépasse en importance tout ce qui a été fait à Roubaix jusqu'à ce jour.

Avec un pareil programme, il est inutile d'insister sur la valeur des combattants. Les sportsmen régionaux ont jugé. Nous devons féliciter les organisateurs d'avoir réussi ce tour de force d'amener le même jour sur un ring de combat six boxeurs de première série.

En dix rounds de 3 minutes : Alvérel (1re série) de la F.F.B., vainqueur de Harry Corbet, contre Leuglez (1re série de la F.B.B.), l'espoir belge, récent vainqueur de Pless. — Soudan, le terrible cogneur, vainqueur de Serbruyns, Sirvain, Seulin, etc., contre Albert Malaise (1re série de la F.B.B.), le scientifique boxeur de l'A.A.R. — L'égal de Gydé, Willy Michel (1re série belge) contre Devergnies, champion d'Europe (1re série).

En dix rounds de 2 minutes : Looten et Deteaye, boxant à Maubeuge. Des pourparlers ont été engagés avec Deschemaker jeune, champion officiel belge 1re série, et l'espoir roubaisien Desnoulet aîné: combat digne de la vedette dans une soirée ordinaire; Pujot, de Wattrelos, contre le courageux Rotsaert qui, après ce combat, boxera dans les légers. En six rounds revanche entre Pannekouque (A.A.R) et Wattelaer, de Lille.

WATER-POLO

CLUB ATHLETIQUE DELEZENNE DE ROUBAIX. — Ce soir, à partir de 6 h. 30, entraînement général de la section. Se munir du caleçon rouge, bonnet bleu. A l'issue de l'entraînement, match entre les équipes A et B. Sont convoqués : Equipe A : Duplat, Hollemaert, Isbled, Lippens, Hautekette, Fostin, Delesalle, Vollekindt; Equipe B : Rotsaert, Fassiaux, Depoortère, Robert, Verlinde, Vandierdonck, Vex. Les jeunes gens et débutants désirant pratiquer ce sport au C.A.D.R. pourront se faire inscrire au siège, 138, boulevard de Metz, où le secrétaire se tiendra à leur disposition. En cas de mauvais temps, une théorie suivie de démonstration sera faite dans un des locaux par des moniteurs qualifiés.

MOTOCYCLISME

MOTO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Le Moto-Club du Nord organise le dimanche 13 juin, une excursion avec pique-nique dans la forêt de Clairmarais, près de Saint-Omer. Une fête champêtre, dotée de jolis prix y sera organisée par la section cycliste du Club.

Départ de Roubaix, monument aux Morts, vers 8 h. Jonction à Lille avec le groupe lillois, rue Nationale, en face de la Brasserie Flamande. 1re étape : Roubaix-Armentières, 27 kilom.; 2e étape : Armentières-Hazebrouck, 26 kilom.; 3e étape : Hazebrouck-Clairmarais, 23 kilom.

Retour : Départ de Clairmarais vers 5 h. Allure accessible à tous, et tombola.

LE TRANSPORT économique et rapide avec une camionnette de qualité « Rochet-Schneider ». Essais au siège social, 57, Chemin Feuillat, à Lyon, et chez les Agents régionaux. 21871

TIR

LE CHAMPIONNAT DE L'UNION REGIONALE DES SOCIETES DE TIR REDUIT

(Roubaix, Tourcoing, Lannoy et leurs cantons)

Cette importante compétition annuelle qui réunit les meilleures équipes de l'Union Régionale, comptant actuellement 57 sociétés, vient de se terminer. L'organisation en avait été confiée à l'Amicale de l'Ecole de la rue d'Hem, dont le Comité a assuré la parfaite régularité des épreuves. La Commission de classement, réunie par son directeur, M. Huret, a effectué son examen et publie les résultats suivants :

Championnats U.R.S.T.R. : Tir des délégations de sociétés par équipes de 5 tireurs. — Catégorie Honneur : Champion pour 1926 : L'Equipe du Tir Régional Roubaisien, composée de MM. Lecomte, Deschamps, Desreux, Dupuis, Huret, avec 408 points, est déclarée champion pour 1926. Elle s'attribue le « Trophée-Challenge Raoul Desreux, président » et en est détentrice pour l'année présente. Viennent ensuite dans la Catégorie Honneur : Les Francs Tireurs du Ravardi, 397 points; l'Amicale des Arts, 395; Tir National Roubaix, 394; Amicale Ternaux, 393; Amicale Delezenne, 376; la Patriote de Croix, 372; Amicale de Lys, 368. — 1re Catégorie : Amicale rue d'Hem, 378 points; la Fraternelle des Combattants, Wattrelos, 360; Amicale Brézin et Carabiniers de Croix. — Catégorie Dames : Amicale des Arts, 403 points; Tir National Roubaix, 365. — Catégorie Pupilles : Amicale des Arts, 404 points; Tir Régional Roubaix, 403. — L'Amicale de la rue d'Hem et la Fraternelle des Combattants de Wattrelos, qui ont, dans leur catégorie, dépassé 360 points, passent en Division d'Honneur pour 1927.

LA ROUBAISIENNE. — Dimanche prochain, 13 courant, la section de tir participera au concours de l'Amicale Ternaux avec les deux équipes suivantes : Equipe 1 : Delerue, Debay, Rancelot, Leaceux; remplaçants : Mazurelle et Lepaul; Equipe 2 : Meinsier, Geenens, Parent, Haussens; remplaçant : F. Vandenberghe. Rendez-vous au siège de l'Amicale, 181, Grande-Rue, à 9 h. 30. Les tireurs possédant une carabine sont priés de s'en servir pour le concours, et ceux ne pouvant y participer sont également priés d'en avertir M. Geenens. Dimanche, entraînement et concours mensuel, au local, de 9 h. 30 à midi. De service, Delcoigne.

AMICALE TERNAUX, ROUBAIX. — **Stand de tir: 181, Grande-Rue)** — La journée de dimanche fut très animée. Pour prévenir l'affluence des dernières journées, le stand sera ouvert samedi 12 juin, de 2 h. 30 à 7 h. Le concours prendra fin le dimanche 20 juin. La catégorie aux points comprenant 50 prix en espèces laisse encore bien de la place au classement. La catégorie « belle balle », accessible même aux moins initiés, obtient son succès habituel. Une catégorie spécialement réservée aux dames et un concours de délégations ouvert à toutes les sociétés, forment l'ensemble de ce concours public, qui comporte 1.500 francs de prix. Dimanche 13 juin, de 9 h. à midi et de 14 à 18 h., continuation du concours. De service : Matin, Depratre et Waelès fils; soir, Lehembre et Waelès père.

AMICALE KLEBER, CROIX. — Pour sa première journée, le concours de tir a obtenu un grand succès. De nombreux amateurs ont disputé la prime de la journée, d'une valeur de 120 francs qui, finalement, fut attribuée à M. Leclercq. — Classement général après la première journée : 1. Bottel, 2. Leclercq, 3. Malfait, 4. Leleu, 5. Vaustenkiste, etc. La Commission espère pouvoir ouvrir le stand de tir samedi prochain, de 14 h. à 18 h. 30.

LA MARCHE

SAMEDI ET DIMANCHE, l'athlète belge Jules Hossay, champion du monde de marche de grand fond, donnait, sous le patronage de la société de gymnastique La Roubaisienne, une exhibition de marche athlétique de 200 kilomètres. Parti le samedi 6 à 16 h., il finissait le dimanche 7, à 19 h. 15, couvrant la distance imposée dans le temps effectif de 25 h. 15, déduction faite de deux arrêts d'une heure pour repas, soit à la vitesse moyenne de 8 kilom. à l'heure. Les derniers tours de la formidable randonnée furent un triomphe pour le vaillant marcheur, qui termina éprouvé mais très digne sous les applaudissements frénétiques d'une foule émue. C'est une belle leçon d'énergie et de volonté que nous a donné le dur champion belge.

HOCKEY

HOCKEY-CLUB FRESNOY. — La Commission du H.C.F. a décidé de supprimer l'entraînement du jeudi jusqu'à nouvel ordre.

LA PÊCHE

ROUBAIX. — **Les Amis Réunis.** — Réunion générale du mois de tous les membres de la société lundi 14 juin, à 20 h.

WYERS Frres
30, Quai du Louvre
Méd. d'Or, PARIS 1900. Dip. d'Hon. BRUXELLES 1910
ENGINS SUPÉRIEURS
SPÉCIALITÉS POUR TOUTES PÊCHES
Tarif illustré franco contre 0.75

COMMUNICATIONS

PEDALE ORANAISE. — La Commission rappelle à ses membres que l'assemblée générale aura lieu samedi 12 juin, à 20 h., au siège. Ordre du jour : Fêtes de la Marlière; fête nationale du 14 juillet.

ROUBAIX. — **Association Sportive St-Eloi.** — Ce soir, à 20 h., réunion au Cercle. Ordre du jour : Fête sportive du 20 juin. Présence indispensable.

JEUNESSE DU BLANC-SEAU. — **Excursion à Phalempin.** — Quelques places étant encore disponibles, le Comité prie les retardataires de vouloir bien se hâter. Les membres honoraires et gymnastes peuvent également se faire inscrire au local, rue de Constantine, jusque dimanche 13 juin, dernier délai.

HIPPISME

LES COURSES DU TREMBLAY du 9 juin 1926

Prix d'Avon (à réclamer, 6.000 fr., 2.300 m.) : 1er, En Douce (A. Ferger), 72.00 et 28.50; 2e, Terenez (C. Andrews), 20.00; 3e, La Syrie (A. Stringer), 90.50. — Pas couru : Baruc, Prédicatrice, Hersée.

Prix de Franchard (10.000 fr., 900 m.) : 1er, Rigolote (H. Semblat), 72.00 et 22.50; 2e, Barcheta (O'Neill), 18.00; 3e, La Profane (Garner), 28.50. — Pas couru : Argine, Septime, Samoune, Carmélite, Gortyna.

Prix du Bréau (12.000 fr., 1.600 m.) : 1er, Miss Mac Kinley (Semblat), 22.00 et 14.00; 2e, Viva mi Nina (Férat), 22.00. — Pas couru : Bonne Chance III, Sacred Legend, La Marsa, Tamora, Tolodano, Etrurie.

Prix de Chartrettes (10.000 fr., 900 m.) : 1er, Nostradamus (Semblat), 30.50 et 16.00; 2e, Météore (Rabbe), 50.00; 3e, Turkestan (Esling), 28.50. — Pas couru : Poret Auvray, Credo, Sibiril, Mont Myra, Grimonchon, Fathallah.

Prix Onésime Aguado (23.000 fr., 2.150 m.) : 1er, Ariel (Gardner), 45.00 et 67.50; 2e, Fonteenay (Allamand), 41.00. — Pas couru : Old Pip, Soldat de France, Chant de Guerre, Sébécourt.

Prix de Marlotte (handicap, 8.000 fr., 2.000 m.) : 1er, Sultane XV (Dairé), 366.00 et 74.50; 2e, Oleg (Vatard), 27.50; 3e, Le Vestige (M. Brethès), 29.50. — Pas couru : Soa Queen, Yaly, Guéry, Sang Bleu.

LA RACE CANINE

CLUB « LES AUDACIEUX », TOURCOING. — Dimanche dernier a eu lieu la grande démonstration de chiens de défense organisée par le Club, sur son terrain, 225, rue de la Croix-Rouge. Plus de 500 personnes garnissaient le vaste ground où évolua l'élite des chiens de la région. Le succès fut complet et dépassa de beaucoup toutes les espérances. Le nombreux public applaudit vivement les beaux résultats, ainsi que certains exercices accomplis dans un style impeccable. Les délicates fonctions de juges étaient dévolues à MM. Delcroix et Delcourt, qui s'en tirè